

FICHE DE MISSION SERVICE CIVIQUE Handball et cohésion sociale

Votre Logo

Nom du club ou de la structure :

Adresse du Siège social :

Tel / fax / mail :

N° d'affiliation :

N° de SIRET :

Date de publication au JO :



A / PRESENTATION DE L'ASSOCIATION :

Le Club ou le comité ou la ligue de..... organise et développe la pratique du handball sur l'ensemble du secteur....., en lien avec :

- ☞ Les services de l'Etat en charge de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- ☞ Les collectivités territoriales
- ☞ La Fédération Française de Handball et le Territoire de Handball

Il intervient donc auprès de ses licenciés et cherche également au travers de la pratique du handball de mettre en place des actions de cohésion sociale auprès de personnes non licenciées.

B / THEME DE LA MISSION : (reprendre les intitulés des thématiques nationales cf kit pédagogique) et.....

Handball

C / INTITULE DE LA MISSION : p (se reporter aux thématiques présentées dans le kit pédagogique FFHB V2)

D / ACTIVITES CONFIEES AU VOLONTAIRE DANS LE CADRE DE SA MISSION :

E / CARACTERE COMPLEMENTAIRE DE CETTE MISSION VIS-A-VIS DES ACTIVITES DES BENEVOLES ET DES SALARIES DE LA STRUCTURE :

Cette mission sera complémentaire à celles confiées au(x) salarié(s) et aux bénévoles car ...

F / CRITERE DE REUSSITE DES MISSIONS CONFIEES AUX JEUNES :

Les missions confiées aux jeunes seront réussies si :

-
-
-
-

G / LIEUX D'INTERVENTION POSSIBLES POUR DES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS :

- ☞ Agglomération de
- ☞ Agglomération de

Si intervention prévus en quartier prioritaire (ex ZUS), nom du quartier Prioritaire :

Si intervention prévus en ZRR (Zone de Redynamisation Rurale), nom de la commune :

H / DUREE DE LA MISSION :

I / PERIODE DE LA MISSION :

J/ VOLUME HORAIRE :

K / NOMBRE DE VOLONTAIRES POUVANT ETRE ACCUEILLIS POUR CETTE MISSION :

Contact d'un ou des deux jeunes intéressés par les missions décrites :

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	Adresse :
Tel :	Tel :
Mail :	Mail :
Activité au moment de la volonté de faire un service civique :	Activité au moment de la volonté de faire un service civique :
N° de sécurité sociale :	N° de sécurité sociale :

Niveau de formation du jeune à l'entrée en mission Service Civique :

Sortie avec un diplôme supérieur à Bac +2 (Niveau I ou II)	
Sortie avec un diplôme de niveau Bac + 2 (Niveau III)	
Sortie de terminale avec le Bac, ou abandon des études supérieures sans diplômes (Niveau IV)	
CAP-BEP validé (Niveau V)	
Sortie en cours de terminale ou Bac non validé (Niveau infra IV)	
Sortie en cours de dernière année de CAP-BEP, sans titulaire d'un diplôme (Niveau V)	
Sortie en cours de seconde ou première (Niveau V)	

Sortie en 3 ^{ème} (Niveau Vbis)	
Sortie en cours de CAP-BEP avant la dernière année (Niveau Vbis)	
Sortie en cours de 1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire (6 ^{ème} à 4 ^{ème}) (Niveau VI)	

L / L'ORGANISME D'ACCUEIL ENVISAGE-T-IL D'ACCUEILLIR DES VOLONTAIRES AGES DE 16 A 18 ANS :

Oui Non

Si, oui, une autorisation parentale sera demandée pour tout mineur.

M / MOYENS HUMAINS ET MATERIELS A AFFECTER A LA MISSION :

- ☞ Indemnisation financière pour favoriser la démarche volontaire du jeune
- ☞ Mise en place d'un tutorat pour accompagner le jeune tout au long de sa mission
- ☞ Collaboration avec les membres des pôles "Développement" du Territoire
- ☞ Matériel pédagogique pour la mise en place de manifestations

N / MODALITES DE PREPARATION A LA MISSION :

Rencontres et échanges avec les personnes qui viendront en appui à la conduite de la mission (notamment le tuteur) pour découvrir son milieu d'évolution et l'ensemble des partenaires.

O / DROITS DU VOLONTAIRE :

- ☞ Signature d'un contrat de service civique avant de commencer la mission (assuré par la FFHB)
- ☞ Indemnité de 573,65 € par mois (non soumise à l'impôt sur le revenu)
- ☞ Obtention de 2 jours de congés par mois de service effectué
- ☞ En cas de maladie, prise en charge par le régime général de la sécurité sociale
- ☞ Prise en compte du service civique pour la retraite
- ☞ Possibilité d'être salarié ou étudiant pendant son service civique
- ☞ Bénéficiaire d'une formation au Premiers Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) (de la responsabilité de la structure d'accueil des jeunes)
- ☞ Bénéficiaire d'une formation civique et citoyenne portant sur les thématiques des valeurs qui fondent notre République, de l'organisation de la Cité et des questions internationales (de la responsabilité de la structure d'accueil)

P / CONTACTS AU SEIN DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL :

Nom / Prénom / Statut du **tuteur**

☎ : 06.

💻 : @

Nom / Prénom du Président de la structure d'accueil :

☎ : 06.

💻 : @

NB le tuteur désigné au sein de la structure, sera invité (les 9 et 10 Janvier 2016 à l'occasion de la Golden League) à la FFHB pour suivre la formation à l'accompagnement tuteur Service Civique obligatoire.

De ce fait, merci de noter ces dates dans vos agendas.